



Confrontations

Association d'Intellectuels Chrétiens

Rapport financier sur les comptes 2015

Les comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 ont été établis à partir des pièces comptables déposées au siège de l'Association, 11 rue de la Chaise, Paris (7^{ème}), selon les règles comptables applicables aux associations.

D'un point de vue financier, les faits marquants de l'exercice 2015 ont été principalement le maintien des coûts fixes, la diffusion des publications des ouvrages produits par l'association - « *Qui sont les cathos aujourd'hui ?* » et « *Liberté, Egalité, oui, mais Fraternité* » (achats d'exemplaires à la rubrique « documentation »), et, bien entendu, l'organisation des temps forts qui ont marqué l'année : le colloque du 5 juin « Le care, une nouvelle approche de la sollicitude » ; des tables rondes en janvier – une nouvelle page pour notre église suite à l'ouvrage « *qui sont les cathos aujourd'hui ?* », puis en février « Penser les violences extrêmes ? La Centrafrique » ; des conférences en novembre « La Turquie et la question Kurde », en décembre « La mer source permanente d'énergie ».

Nous avons regroupé les dépenses relatives à ces temps forts dans la rubrique « frais colloques, séminaires, conférences ». Ce poste est inférieur en 2015 à l'année 2014, pour des activités aussi importantes. En 2015, nous avons pu être accueillis dans les locaux de la Conférence des évêques, avenue de Breteuil pour le colloque sur le Care. Les autres événements ont eu lieu rue de la Chaise. Ce poste comprend principalement les frais relatifs aux intervenants et le cas échéant les repas des participants. Par ailleurs, nous avons demandé lors de certaines de ces manifestations une participation modique pour couvrir les frais des repas pris sur place. Ces sommes apparaissent dans la rubrique « produits des activités annexes ».

Parmi les autres rubriques, les frais de poste ont beaucoup diminué en 2015, l'année 2014 ayant été marquée par un envoi à tous les évêques du livre « *Qui sont les cathos aujourd'hui ?* ». Le poste « réceptions » couvre le « verre de l'amitié » après l'AG et certaines conférences. Le poste « cadeaux » couvre des remerciements de l'association pour des aides ou des contributions.

Compte de résultat

A la clôture des comptes, pour la quatrième année consécutive, le compte de résultat présente un solde positif. En 2015, il est de **5024,14** pour un total de produits de **12539,15** euros et un total de charges de **7515,01** euros. On notera la baisse de charges par rapport à 2014, qui est due d'une part au fait qu'en 2015 il n'y a pas eu de gros achat d'exemplaires des ouvrages publiés par l'association (poste documentation du compte de résultat), la sortie du livre « *Liberté, Egalité, oui, mais Fraternité* » ayant eu lieu fin 2014, et que d'autre part, il n'a pas été nécessaire de louer une salle pour le colloque du mois de juin. La baisse des produits s'explique par le fait qu'en 2014 et 2013, l'association avait bénéficié de dons exceptionnels.

Le montant des cotisations est, cette année, un peu supérieur à 2014 et on a pu noter un nombre plus important de cotisants (**154** en 2015, **133** en 2014, **96** en 2013, **95** en 2012). A ces cotisations viennent s'ajouter les dons des adhérents qui représentent une part significative du budget. Que les généreux donateurs soient ici remerciés !

Compte de bilan

En 2015, le compte de bilan totalise **25003,44** € contre **21620,57** en 2014.

L'actif est réparti pour l'essentiel entre le placement en parts sociales du Crédit Mutuel (10 K€), le compte courant et le livret d'épargne (14,8 K€).

Le passif est constitué du fonds associatif (16,4 K€) et des fonds dédiés restants (3,5 K€) (essentiellement du solde de la subvention pour le projet « Devenir de l'Eglise catholique en France »). Il est proposé d'imputer le résultat de l'exercice (5 K€) aux fonds associatifs qui s'élèvent ainsi en fin d'exercice à 21,4 K€.

Conclusion

L'Association arrive aujourd'hui - avec les adhésions (7,2 K€)- cotisations de base à 50 euros, 30 et 15 euros – à couvrir une part importante des charges de fonctionnement (7,5 K€), hors temps forts. Si le nombre d'adhérents augmente encore en 2016, on peut oser espérer l'équilibre. Toutefois, même si le montant des fonds propres est en augmentation, l'association a besoin des dons qui viennent compléter les ressources spécifiques des temps forts. **Il s'agit d'encourager ceux qui le peuvent à verser avec leur cotisation de base un don de soutien à l'association.**

Par ailleurs, compte tenu du contrat avec l'éditeur qui comprend une obligation pour Confrontations d'acheter 100 exemplaires des ouvrages publiés. **En particulier l'achat de ces ouvrages par les membres – lors des manifestations de l'association - assure à la fois la diffusion de ceux-ci et permet de maintenir l'équilibre du budget.**

Résolutions proposées à l'Assemblée générale

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les comptes annuels (bilan et compte de résultat) arrêtés au 31 décembre 2015 qui lui ont été présentés. En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice écoulé.

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire au fonds associatif.

L'Assemblée générale décide de reconduire en 2017 le barème de cotisations appliqué en 2016 : 50€ par adhérent personne physique, 30€ pour les ecclésiastiques et les jeunes de moins de 35 ans, 15€ pour les étudiants.

Isabelle de Lamberterie

Trésorière - mars 2016